



FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet www.fnti-formation-taxi.com

Association loi 1901 -SIRET : 414 617 555 000 35 -N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

FORMATION INITIALE

Habilitation pour l'accès à la profession de conducteur de taxi

Conformément à Arrêté du 6 avril 2017 relatif aux programmes et à l'évaluation des épreuves des examens d'accès aux professions de conducteur de taxi

CODE : RS5635

Certificateur : MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA FORÊT, DE LA MER ET DE LA PÊCHE

Date de début des parcours certifiants : 01-01-2022

Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2026

Public concerné : toute personne souhaitant devenir chauffeur de taxi

Prérequis :

- Personnes souhaitant accéder à l'activité de conducteur de taxi, titulaire du permis B valide, non probatoire.
- Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit.
- Avoir des notions d'anglais à l'oral et à l'écrit.

Objectifs

- Préparation à l'examen de taxi (CCPCT), en vue d'obtenir la carte professionnelle de conducteur de taxi.

Durée : Plan de formation en 115h

Horaire : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

- Utilisation des équipements (taximètre, GPS, TPE).

Supports pédagogiques : Des livrets pédagogiques imprimés sont fournis par l'organisme de formation, examen blanc, questionnaire par module

Modalité d'inscription : inscription possible jusqu'à 10 jours avant la formation, sur présentation d'un dossier complet (voir consigne)

Tarif 2026 : 1855€ (Association Loi 1901 non assujettie à la TVA article 293B du CGI) – **Taux horaire :** 16.13€

Contenu de la formation :

1. Préparation aux épreuves d'admissibilité (7 épreuves théoriques) modules enseignés : 105 heures.

- Réglementation générale applicable aux différents transports publics particuliers de personnes et compétences spécifiques aux taxis.
- Sécurité routière.
- Gestion et comptabilité et compétences spécifiques aux taxis.
- Connaissance du territoire et de la réglementation locale spécifique aux conducteurs de taxi.

2. Préparation à l'épreuve d'admission (épreuve pratique) : 10 heures (1 jour ½ en groupe)

- Construction de parcours et conduite.
- Relation clientèle et accompagnement touristique.
- Facturation et mode de paiement.

Modalité d'évaluation : Examen blanc préparant en condition à l'examen, passage de l'examen auprès de la CMA. Délivrance d'un certificat de réalisation à l'issue de la période de formation.

Pour tout complément : Gestionnaire : Mme. LEFEVRE Myriam
formationinitiale@fntiformation.fr et 04.28.38.44.44-Poste1

Màj – 26/05/2026



FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet www.fnti-formation-taxi.com

Association loi 1901 - SIRET : 414 617 555 000 35 - N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

- LES MOYENS PEDAGOGIQUES -

La formation théorique

Formation présentielle en salle :

- Conforme aux règles d'hygiène et de sécurité mentionnées dans l'alinéa 5 de l'arrêté du 7 décembre 1995, modifié.

Matériel pédagogique utilisé :

- Tableau blanc, Paperboard, papier et stylo.
- Vidéo projecteur, Power Point, DVD.
- Taximètre, dispositif extérieur lumineux et imprimante, GPS, Terminal Paiement Electronique (TPE).

Animation pédagogique : Formateurs experts dans le domaine.

Livrets pédagogiques de la Formation initiale :

- Livrets de cours
 - 1 Livret de réglementation nationale (T3P, taxis et activités annexes).
 - 1 Livret de sécurité routière.
 - 2 Livrets de gestion (gestion, comptabilité, fiscalité, ...)
 - 1 Livret de français incluant les exercices et les réponses.
 - 1 Livret d'Anglais incluant les exercices et les réponses.
 - 2 Livrets de réglementation locale (réglementation départementale, tarification et connaissance du territoire, plans du département, carte géographique).
- Livrets d'exercices (Les questionnaires correspondent aux épreuves de l'examen avec des QCM et des QRC)
 - Réglementation nationale (T3P, taxis et activités annexes)
 - Sécurité routière
 - Réglementation locale et connaissance du territoire
 - Français
 - Anglais
- **Livrets d'examens blancs :** Les livrets sont rédigés à partir d'annales d'examens antérieurs avec leurs corrigés.

La formation pratique

Conduite et repérage

- 1 véhicule auto-école équipé « taxi » avec double commandes et rétroviseurs muni des équipements obligatoires (taximètre, TPE, imprimante, ...), GPS.
- Plan de ville, Carnet de notes.

Animation pédagogique : Formateurs experts dans le domaine.



FORMATION NATIONALE DES TAXIS INDÉPENDANTS

SIÈGE : FORMATION FNTI 141 RUE BARABAN 69003 LYON

TÉLÉPHONE 04.28.38.44.44 - Site internet www.fnti-formation-taxi.com

Association loi 1901 - SIRET : 414 617 555 000 35 - N° déclaration d'activité : 826 905 736 69-Code NAF 8559A

Les moyens d'encadrement

Du stagiaire

- Livret d'accueil du participant.
- Règlement intérieur.
- Évaluation à chaud en fin de formation pour dire les écarts éventuels et les difficultés rencontrées.

Du formateur

- Point en fin de journée de formation, recueil des impressions, régulation sur les autres journées en fonction de l'évolution pédagogique.
- Évaluation à chaud en fin de formation, débriefing sur l'écart éventuel, formalisation d'une régulation sur les points soulevés.
- Débriefing sur l'analyse et proposition de modification si nécessaire avec les responsables pédagogiques.

Le suivi pédagogique

- Feuille d'émergence signée par 1/2 journée.
- Évaluation de satisfaction de l'apprenant.
- Évaluation des acquis.
- Attestation de fin de stage / certificat de réalisation

En cas de besoins spécifiques lors de la formation liés à une situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter au 04 28 38 44 44

Durée : 115 heures Horaires : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Tarifs : 1855 € Coût horaire : 16.13 €

Association Loi 1901 non assujettie à la TVA article 293B du CGI.

*Le nombre de place par stage est limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée.
De nouvelles dates pourront être proposées si les formations proposées sont complètes ou annulées faute d'inscription suffisante. Inscription possible jusqu'à 72h avant le début de la formation en fonction du type de financement souhaité.*

La présidente, Bénédicte GOSTOLI

FORMATION NATIONALE
DES TAXIS INDÉPENDANTS

141 Rue Baraban
69003 Lyon
Tel : 04 28 38 44 44
Agrément 9601

Pour tout complément : Gestionnaire : Mme. LEFEVRE Myriam
formationinitiale@fntiformation.fr et 04.28.38.44.44-Poste1

Màj - 26/05/2026